

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 27 AVRIL 2017 • LUXEMBOURG

IFE
by ABILWAYS

ACTUALITÉS COMPTABLES 2017

Le rendez-vous incontournable des professionnels
de la comptabilité et de la fiscalité d'entreprise

RÉDUCTION
-100€ HT
POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT
LE 10/02/2017

www.ifebenelux.com



Amélie BRY
CONFERENCE MANAGER

Ce qui change pour 2017.

Toute réforme ou actualité fiscale et sociale a une influence sur les comptes sociaux. Cette conférence fait la **synthèse** des textes de fin d'année et met en exergue les points d'attention de l'actualité **comptable, fiscale, sociale et juridique**. Au cours cette édition, les experts proposent de dresser le **panorama** de l'actualité et de fournir des éléments de réponse aux questions concrètes qui peuvent se poser aux praticiens.

Cette année, l'accent est notamment mis sur les nouveautés en matière de **TVA**, les principales modifications qui touchent les **professions libérales**, la plateforme **Ecdf**, l'actualité en **matière fiscale** tant **jurisprudentielle** que **législative** pour cette fin d'année 2016.

Nous serons heureux que vous puissiez vous joindre à nous à cette occasion et espérons vous retrouver autour de ces questions essentielles

POUR QUI ?

- Directeurs financiers
- Membres du service comptabilité et fiscalité
- Fiscalistes
- Contrôleurs de gestion
- Analystes financiers
- Comptables, experts-comptables et personnel de fiduciaires...

POURQUOI ?

- À l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Comprendre les évolutions comptables et fiscales luxembourgeoises en cours
 - Anticiper la mise en application des nouvelles réglementations comptable et fiscale
 - Adapter leurs outils comptables et fiscaux à toutes ces évolutions

COMMENT ?

- Des exposés théoriques illustrés par des cas pratiques
- Un support écrit détaillé pour chaque intervention
- Une large place pour vos questions
- Un cadre agréable et des pauses vous permettent des contacts privilégiés avec les professionnels



Président de séance : Denis Colin

Expert-comptable, Gérant

FIDUCIAIRE LPG

Auteur du « Précis de droit comptable – Édition 2016 »

8h45 Accueil des participants

9h00 Introduction pour le Président de séance

L'ACTUALITÉ COMPTABLE 2017

9h15

Droit comptable (Lux GAAP)

- *Quid* de la transposition de la directive comptable unique (2013/34/UE), une directive de simplification administrative transposée au Luxembourg
- Les modifications récentes du droit comptable luxembourgeois (et les problèmes d'application en découlant)
- Les évolutions récentes en matière de doctrine ou de pratiques comptables, et les nouvelles formalités de dépôt des comptes annuels
- Revenus professionnels : comptabilité en partie double pour les professions libérales. Quelles sont les conditions ? Quels sont les points d'attention ?

Denis Colin

10h30

Quelles sont les principales modifications en droit des sociétés ?

- Loi du 23 juillet 2016 sur la SARL simplifiée
- Modernisation du droit des sociétés : quels sont les impacts sur la comptabilité des entreprises ? Approbation des comptes annuels des SA & SARL

Alain Steichen

Partner

BONN STEICHEN & PARTNERS

Professeur-associé

UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

11h30 Café-Networking

11h45

Quels sont les changements en matière de TVA ?

- Quel est le régime de TVA applicable aux services immobiliers depuis le 1^{er} janvier 2017 ?
- Assujettissement à la TVA pour les professions libérales
- Quels changements ont récemment été introduits ou sont prévus en matière de TVA au Luxembourg ?
- Quels sont les impacts de BEPS en matière de TVA ?
- Quels impacts les récentes décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne peuvent-elles avoir au Luxembourg ?
- eCDF

Bruno Gasparotto

Principal Tax Law

ARENDT & MEDERNACH S.A.

12h45 Session de questions/réponses

13h00 Lunch

L'ACTUALITÉ FISCALE 2017

14h15

L'actualité sociale et fiscale des personnes physiques

- Quels sont les apports majeurs de la loi du 23 décembre 2016 ?
- Enfants à charge et avantages fiscaux pour les résidents et les non-résidents après la réforme des allocations entrée en vigueur au 1^{er} août 2016
- Salaire minimum à Luxembourg depuis la loi du 15 décembre 2016

Jonathan Beggiato

Associé

FIDUCIAIRE LPG

15h30 Café-Networking

15h45

Quelles actualités en matière d'impôts sur les sociétés ?

- Quels sont les apports de la loi du 23 décembre 2016 portant mise en œuvre de la réforme fiscale 2017 ?
- Quel est le contenu des réformes fiscales proposées par la Commission européenne le 25 octobre 2016 incluant notamment une relance du projet d'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés ?
- Nouveautés en matière de prix de transfert : circulaire du 27 décembre 2016 concernant les transactions de financement intra-groupes. Introduction du nouvel article de loi (56 bis LIR)
- Country-by-country reporting / déclaration pays par pays : quelles sociétés doivent déposer une déclaration et quelles informations doivent y être reprises ? Quelles sociétés sont soumises à des obligations de notification et non de déclaration ?

Marc-Antoine Casanova

Principal Tax

DENTONS

17h00 Session de questions/réponses

17h15 Fin de la journée de conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



Renseignements programme

Amélie Bry - abry@efe.fr

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
Rue de la Science, 4
1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 20
Fax : +32 (0)2 534 89 81
infoclient-ife@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

850 € HT

Réduction de 100 € HT pour toute inscription reçue avant le 10/02/2017 (code promo : 26359 EARLY)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par virement à notre banque - BGL BNP Paribas
IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000
Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de cette fiche. Conformément à la loi du 02/08/02 modifiée sur le respect de la vie privée, vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler par courrier au 4, rue de la Science - 1000 Bruxelles ou à l'adresse mail correctionbdd@ifexecutives.com.

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par mail : formation.netbba.com, en précisant que vous participez à une formation IFE Benelux.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

JEUDI 27 AVRIL 2017

LUXEMBOURG

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

- OUI**, je m'inscris à la conférence “ **Actualités comptables 2017** ” du jeudi 27 avril 2017 (code 26359)
- OUI**, je m'inscris avant le 10/02/17 et je bénéficie de 100 € de réduction (code 26359 EARLY)

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre directeur fiscal _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

26359 N